

Article publié le 14 septembre 2012 sur Blogue Mauricie :

<http://www.bloguemauricie.ca/2012/09/14/retour-au-boulot-cest-le-temps-de-concilier/>

Retour au boulot : c'est le temps de concilier!

Je travaille depuis maintenant deux ans comme conseillère en développement durable à la SADC de la MRC de Maskinongé et je suis surprise de constater que le concept de développement durable est encore souvent associé strictement à l'environnement. C'est vrai que je baigne dans ce concept au quotidien, alors pour moi il est évident que cette idée de développement durable est beaucoup plus large. Je me fais donc le devoir de vous expliquer en quoi ce concept dépasse largement la sphère environnementale. Aujourd'hui, j'aimerais plus particulièrement vous illustrer les liens entre ce concept et la conciliation travail-famille-études et vous montrer comment l'application de mesures en ce sens peut s'avérer rentable pour une entreprise.

Petit rappel préalable : le développement durable implique l'équilibre entre trois sphères : l'économie, l'environnement et le social. Appliquons maintenant ce concept à une entreprise. Au niveau économique, une entreprise qui veut « durer » longtemps doit avoir suffisamment d'argent pour faire face à ses diverses obligations et fournir un rendement à ses investisseurs. Au niveau environnemental, une entreprise pour « durer » doit s'assurer d'avoir des matières premières, donc des ressources provenant de l'environnement. De plus en plus, cela implique de préserver l'environnement, notamment en diminuant sa consommation de ressources, en réemployant et en recyclant le plus possible pour éviter la surexploitation, réduire les GES émis dans l'atmosphère et, au bout du compte, faire des économies d'argent.

La conciliation travail-famille-études touche pour sa part le volet social du développement durable. Ainsi, au niveau social, une entreprise qui veut « durer » longtemps doit s'assurer de diminuer le roulement de ses ressources humaines afin qu'elles demeurent productives et stables. Socialement, les employés doivent trouver un sens à leur travail par un équilibre entre le travail et leur vie personnelle. Il doit donc y avoir une cohérence entre les valeurs d'un employé et celles de son employeur. **Globalement, l'action en faveur des employés doit être considérée comme un investissement pour l'entreprise, essentiel à son développement durable.** Car on parle non seulement de diminuer le roulement, mais aussi de diminuer l'absentéisme, de faciliter le recrutement, etc. Faut-il également rappeler que de nos jours, la pénurie de main-d'œuvre devient

bien tangible pour plusieurs entreprises. En ce sens et pour faire face à la concurrence au niveau du recrutement, les entreprises doivent ou devront très bientôt intégrer des mesures de conciliation travail-famille-études comme l'horaire variable, l'horaire de travail comprimé ou encore la flexibilité dans le lieu de travail.

Par chance, nous avons en Mauricie des projets pour nous aider... En effet, je me permets de vous rappeler que Femmessor-Mauricie a mis sur pied un projet régional sur trois ans en conciliation travail-famille-études. Le mandat qui a été confié à Madame Geneviève Dallaire, chargée de projet et collègue sur Blogue Mauricie, consiste à rencontrer les intervenants qui travaillent auprès des employeurs et des familles, tout comme les municipalités, afin de leur fournir les outils nécessaires en conciliation travail-famille-études. Je vous invite d'ailleurs à lire son article sur le sujet paru le 10 juillet dernier. Également, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la MRC de Maskinongé développe présentement un projet en conciliation travail-famille pour aider les entreprises du territoire à intégrer certaines mesures qui vont en ce sens. C'est Madame Mélissa Fortin qui est responsable du projet dans la MRC de Maskinongé. Comme quoi nous avons une région dynamique dans le domaine!

Septembre est arrivé, on reprend le rythme du boulot. C'est le temps de recommencer à jongler avec notre horaire afin de concilier le boulot, la famille et les loisirs.